

Actualités politiques algériennes : oligarchie, citoyenneté et sexisme, droit de grève, ordre néolibéral

lundi 6 avril 2015, par [LARABI Samir](#) (Date de rédaction antérieure : 23 mars 2015).

Sommaire

- [L'oligarchie se dote de \(...\)](#)
- [Citoyenneté sans citoyennes](#)
- [La troisième colonne](#)
- [Repentance ?](#)

L'oligarchie se dote de son propre parti ?

Certains cercles politiques et médiatiques affirment ces jours ci que le frère-conseiller du président de la République, Saïd Bouteflika, est entrain de se préparer pour la création de son propre parti politique. Dans le cas ou cette information s'avère juste, implicitement la faction dominante dans le pouvoir veut s'affranchir du modèle de domination actuelle. Un modèle qui s'appuie sur le consensus entre le bloc social dominant ; à savoir l'Armée, la bureaucratie, le patronat et les partis au pouvoir, notamment le FLN et le RND. Ce qui nécessite *ipso facto* une réorganisation des alliances actuelles, une redéfinition des rôles des uns et des autres, ainsi l'inscription de nouveaux objectifs politique pour asseoir un nouveau rapport de forces.

Les évolutions politiques qu'a connues le pays depuis mise en place du « Bouteflikisme » indiquent que « l'Oligarchie » qui a accumulé des richesses exorbitantes et un pouvoir politique important, ne peut s'accommoder des hésitations dominantes et de la crise politique actuelle qui entrave son obsession d'asseoir son hégémonie totale sur ses « sujets ».

Les organisations politiques au pouvoir ne jouent plus leurs rôles assignées à cause des multiples crises internes et la perte de légitimité électorales, ainsi que la crise structurelle des institutions élues. Cependant, personne ne peut nier que cette oligarchie a tout le temps eu des viletés d'émancipation de la classe politique au centre ou a la périphérie du pouvoir d'Etat, et de peser de tout son poids dans la guerre de succession a Bouteflika. Mais pour le moment elle n'a pas les moyens politiques et les rapports de forces nécessaires pour réaliser cette entreprise.

En attendant de réaliser son projet politique, l'oligarchie s'accommode bien avec le *statut quo*.

Citoyenneté sans citoyennes

L'actualité politique nationale en mois de mars 2014, reste incontestablement marquée par le débat sur les amendements du code pénal, relatif à la criminalisation des violences à l'égard des femmes. Une véritable levée de bouclier s'est levée chez les partis islamistes, association et dans la société.

Les arguments avancés nous renseignent encore une fois, sur la régression du champ politique et social algérien.

Les idées rétrogrades, le patriarcat et le machisme demeurent des valeurs et des pratiques dominantes. Au nom des valeurs socioculturelles et religieuses, beaucoup de voix, notamment chez les islamistes, ont mené toute une campagne pour dire que ces amendements vont disloquer la famille et l'autorité du mari au sein de la cellule familiale. Ce qui représente une véritable reproduction des rapports de domination et d'abus d'autorité qui règne au sein de nos familles et dans la société.

Il s'agit là d'une véritable réaction primaire de « mâles » affolé par une éventuelle perte de sa domination sur sa « femelle ». Ce qui nous amène à dire que ces acteurs politiques ne sont pas intéressés par un changement radical des rapports de domination abominables dans nos sociétés. Et pourtant, ces partis-là (le HMS , ADALA , NAHDA , Islah et autres organisation) se revendiquent du combat pour la citoyenneté tel que prescrit dans leurs programmes politique, prise déclaration ou au sein de la CNLTD-ISCO. Alors comment prétendre se battre pour la citoyenneté pleine et entière au peuple algérien quant le « mâle » s'octroie le droit de tabasser sa compagne, considérée comme « femelle ».

Comment prétendre construire une société démocratique quand la femme qui représente une bonne partie de la société est confinée dans un stade inférieur. Comment prétendre défendre la souveraineté populaire quand la femme n'a même pas droit de cité dans la gestion de son propre foyer.

La citoyenneté n'est pas n'est pas un concept creux, soit elle implique tout le monde sans distinction de sexe, d'âge ou de classe dans la gestion effective des affaires de la cité, soit elle sera autre chose qui ne ressemble aucunement à ces principes. Dommage que l'hypocrisie et l'opportunisme politique ne tue pas !

La troisième colonne

« Il a été convenu à l'unanimité de saisir la justice pour mettre fin à l'abus d'utilisation du droit de grève », c'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le président de l'association nationale des parents d'élèves, dans les colonnes du quotidien El Watan. Cette décision prise dans une réunion ordinaire de la dite association, représente un précédent grave et une atteinte flagrante au droit de grève chèrement acquis par les hautes lutte des travailleurs.

Cette campagne qui s'ajoute à d'autres, vise en réalité à criminaliser la lutte des enseignants pour l'amélioration des conditions socioprofessionnelles de la corporation des enseignants. Cette croisade contre les syndicats de l'éducation en lutte s'inscrit objectivement dans le cadre de la campagne générale menée par le gouvernement et du patronat contre le droit de grève. Une remise en cause du droit syndical devenue monnaie courante dans tous les secteurs d'activités et inscrite dans l'avant projet du code du travail.

Cette entreprise mesquine et de bas étage, n'est pas loin des pratiques liberticides des régimes autoritaires et celles des fascistes. Nous devons tous dénoncer cet état de fait et défendre ensembles : le droit de grève et le respect des libertés syndicales

Repentance ?

Nous assistons ces derniers jours à une « évolution » dans le discours des « opposants » du régime actuel, notamment avec les derniers événements d'Ain Salah. Les partis composant la CNLTD ou l'ISCO qui tentent de surfer sur le mouvement contestation dans le sud du pays sont devenus en un laps de temps des fervents défenseurs de la souveraineté nationale, anti-multinational et presque anti-impérialiste.

Ce « changement » répond-t-il à un changement profond des programmes de ces partis et acteurs politiques ? Aucun indice apparent ou latent ne nous permet de confirmer cette hypothèse. Comment ces organisations, qui ont tous et sans exception, approuvé la loi khlil en 2005 qui dénationalise nos hydrocarbures et l'offre aux géants pétroliers étranger, se disent opposés aujourd'hui à la même option.

Prétendre défendre la souveraineté nationale contre le dictat des multinationales et défendre les accords d'association avec l'UE et l'OMC, ainsi que le libre échange, relève soit de l'ignorance, de l'inconséquence ou de l'opportunisme politique.

La perversion des combats légitimes des populations en lutte ne fera que démobiliser les gens à l'avenir et reproduire les échecs du passé. Il ne s'agit pas de faire le procès des partis ou la tentative de « jonction » entre des organisations politiques et des mouvements sociaux. Mais une jonction qui ne peut faire l'économie des ruptures nécessaires avec l'ordre établi. L'économie de dénoncer les rapports sociaux dominants basés sur les inégalités (politique, économique, sociale, spatiale, sexuelles, linguistiques...etc.).

Une rupture avec l'ordre libéral et exploiteur et liberticide. Seule la mobilisation des masses populaires peut imposer, par un rapport de force politique qu'il nous faudra bâtir, des élections démocratiques et transparentes. Seule une convergence des énergies démocratiques et des forces sociales anti libérales et anti impérialistes peut imposer la satisfaction des aspirations de la majorité des algériens et des algériennes.

Samir Larabi
